

## **Procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 juillet 2021 à 18h00**

**Date de la convocation** : 30 juin 2021

**Présents** : Claude ESCAPE, Laurent MONTAGNE, Aline BARBIER, Valérie SALIES, Alain CASTAGNE, Anne-Françoise ROGER, Xavier BOURREC

**Procurations** : Gina CALICIURI à Claude ESCAPE, Francis GUERLIN à Laurent MONTAGNE, Aurélie HORS à Valérie SALIES

**Absents** : Néant

**Secrétaire de séance** : Alain CASTAGNE

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la réunion du 13 avril 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

### **1°- Convention SYDEEL pour la redevance d'occupation du domaine public (RODP)**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de convention et de délibération faite par le SYDEEL66 pour le recouvrement de la RODP.

Dans son rôle institutionnel en tant que syndicat départemental aux services de ses collectivités adhérentes, le SYDEEL66 a procédé à la création d'une mission d'assistance mutualisée aux collectivités pour le contrôle et le recouvrement des redevances d'occupation du domaine public dues par les opérateurs de communications électroniques :

- Les collectivités pourront bénéficier de cette assistance mutualisée par le biais d'une adhésion au SYDEEL66 pour cette mission. Dans un premier temps cette adhésion est prévue pour 3 ans ;
- Cette adhésion impliquera la signature d'une convention type entre le SYDEEL66 et chaque collectivité retraçant les engagements réciproques pour ce qui concerne la RODP ;
- Le processus d'adhésion devra permettre de couvrir les coûts des actions engagées par le SYDEEL66 et reposera sur un reversement par chaque collectivité au SYDEEL66 d'une contribution à hauteur de 40 % en première année, et de 20 % pour les années suivantes, des sommes récupérées :
  - en plus pour la RODP, sur la base de la RODP perçue par la collectivité l'année précédant la signature de la convention concernant la RODP ;
  - au titre des indemnités compensatrices de la RODP insuffisante que les opérateurs de communications électroniques auraient dû acquitter au cours des quatre années précédant l'année de signature de la convention concernant la RODP, et des trois années de durée de celle-ci ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la signature de la convention avec le SYDEEL pour le recouvrement de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP).**

### **2°- Frais de déplacement des élus**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les frais de déplacement concernant la récupération du véhicule TOYOTA HILUX acquis par la commune.

Le montant des frais est le suivant :

- Claude ESCAPE : 116.95 € (autoroute et frais de carburant) avec le véhicule communal
- Alain CASTAGNE : 70.60 € (autoroute) et 915 km avec son véhicule personnel (9 cv) remboursés sur la base des indemnités kilométriques

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le remboursement des frais de déplacement aux élus concernés.**

### **3°- Demande de subvention AIT – Isolation et chauffage du bâtiment de l'école**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis pour l'isolation et le remplacement des chauffages du bâtiment de l'ancienne école pour un montant total de 34 250.17 € hors taxes.

Il propose de solliciter l'aide financière du département à hauteur de 49 % afin de financer ces travaux.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les devis présentés par son maire et sollicite l'aide financière du Département au titre des AIT 2021.**

### **4°- Demande de subvention Région – Isolation et chauffage de logements communaux**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les devis présentés pour l'isolation et le remplacement des chauffages du bâtiment de l'ancienne école. Il précise que dans ces devis, la part destinée à la rénovation des 3 logements communaux présents dans le bâti représente 24 349.04 € hors taxes.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention de la Région à hauteur de 25% au titre du dispositif d'aide au logement des communes à vocation sociale.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les devis présentés, le plan de financement de l'opération et sollicite l'aide financière de la Région.**

### **5°- Point sur l'urbanisme**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dossiers en cours concernant l'urbanisme de la commune :

- PLUI : 2 recours gracieux et 1 recours devant le Tribunal administratif ont été déposés à ce jour.
- Permis de construire : 3 permis de construire sont actuellement en cours d'instruction et un permis pour la construction de 2 maisons a été accordé.

### **6°- Questions diverses**

- Stationnement des randonneurs : Suite à la fermeture du parking du col de Milleres, une solution temporaire consiste à stationner les véhicules le long de la rivière.
- Célébration du 14 juillet : Un apéritif sera organisé sur la place par contre il n'y aura pas de feux d'artifices.
- Un nouveau numéro du bulletin d'information va paraître.
- Alain CASTAGNE va contacter l'ANRF afin de faire réaliser une mesure du rayonnement électromagnétique sur la commune. Ce contrôle est gratuit.

Après examen de l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Le Maire, Claude ESCAPE	Alain CASTAGNE	Laurent MONTAGNE	Xavier BOURREC	Anne- Françoise ROGER	Valérie SALIES
Aurélie HORS (procuration à Valérie SALIES)	Francis GUERLIN (procuration à Laurent MONTAGNE)	Aline BARBIER	Gina CALICIURI (procuration à Claude ESCAPE)		